

BEAUDOIN, Gérald A., *Essais sur la Constitution*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979. xii-422 p. Index. \$12.00.

Michel Brunet

---

Volume 34, Number 3, décembre 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303884ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303884ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Brunet, M. (1980). Review of [BEAUDOIN, Gérald A., *Essais sur la Constitution*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979. xii-422 p. Index. \$12.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34(3), 440–441.  
<https://doi.org/10.7202/303884ar>

BEAUDOIN, Gérald A., *Essais sur la Constitution*. Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1979. xii-422 p. Index. \$12.00.

Dans un pays gravement malade, à la recherche depuis au moins quinze ans d'un viatique miraculeux, les spécialistes en droit constitutionnel sont en grande demande et leurs carrières prennent des orientations très variées. Songeons, par exemple, à l'itinéraire particulier de trois anciens professeurs de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal qui s'intéressaient tous également au droit public entre 1956 et 1965. M. Jean Beetz siège aujourd'hui à la Cour suprême du Canada où, au risque de déplaire grandement à celui qui l'y avait nommé, il a déclaré inconstitutionnelle la législation anti-inflation du Parlement fédéral. M. Jacques-Yvan Morin fait partie d'un gouvernement souverainiste québécois. M. Pierre-Elliott Trudeau conserve toujours l'ambition de compléter l'oeuvre des Pères de 1867 en dotant le «peuple» du Canada d'une constitution «canadienne» — quand il s'adresse à ses compatriotes québécois — et «*Canadian*» quand il utilise la langue de la majorité.

Quant à Me Gérald Beaudoin, il est devenu sans aucun doute le juriste le plus connu au Canada français. Depuis quatre ans, quiconque s'intéresse au débat constitutionnel a bénéficié de ses enseignements largement diffusés par les revues, les journaux, la radio et la télévision. Le distingué professeur de l'Université d'Ottawa, où il fut pendant dix ans doyen de la section de droit civil, a pris, aux émissions d'affaires publiques de la radio et de la télévision, la succession du regretté Jean-Charles Bonenfant. Il possède les qualités qui rendaient celui-ci si attachant: une information encyclopédique, une objectivité scrupuleuse, l'habitude de donner des jugements nuancés, une grande modestie et de l'urbanité.

L'auteur a jugé utile de publier ce recueil d'articles et de conférences au moment où 1980 «s'annonce une année capitale sur le plan des définitions constitutionnelles et des grandes options politiques» (p. ix). Il dédie son livre aux «leaders politiques des scènes fédérale et provinciales qui ont en leur pouvoir de donner au Canada une nouvelle Constitution fédérale qui répondra à nos besoins et qui gardera notre pays uni» (p. vii). Souhaitons que les ténors de l'arène politique se renseignent auprès du juriste qui a oeuvré au sein de la Commission Pépin-Robarts mais l'auteur oublie trop facilement, me semble-t-il, les journalistes, les ensei-

gnants et les milliers de citoyens qui auront profité à consulter ses écrits. Plusieurs d'entre eux ont déjà lu quelques-uns de ses articles dans *Le Devoir*. Un plus grand nombre l'ont entendu à la radio et à la télévision. Tous lui seront reconnaissants d'avoir mis ce livre de référence à leur disposition.

Comme dans tout recueil de ce genre, le lecteur averti peut s'interroger sur l'opportunité d'avoir retenu certains articles qu'il juge plutôt faibles. Ceux-ci ont surtout un but didactique. C'est le cas de la première partie. Deux des articles consacrés au pouvoir législatif sont de grand intérêt. Les pages résumant le problème des droits linguistiques au Canada apportent une manne de renseignements. Les études sur le pouvoir d'urgence du Parlement fédéral, sur l'environnement et sur les droits fondamentaux éclairent les nombreuses et complexes facettes du débat constitutionnel. Enfin, il est intéressant de lire une présentation du Rapport Pépin-Robarts par l'un de ses principaux rédacteurs. De nombreuses notes infra-paginales enrichiront ceux qui les consulteront. À cause de la variété des problèmes étudiés, de l'absence d'un plan méthodique et des nombreuses redites que cela entraîne, l'auteur aurait grandement amélioré son recueil en préparant un index plus complet.

*Département d'histoire  
Université de Montréal*

MICHEL BRUNET